



## Conditions générales de vente CAMPING DU SURIZET

La réservation devient effective uniquement après accord du gérant du camping ou de son représentant, dès réception de l'acompte et son contrat de réservation dûment complété et signé. Les clients et le camping doivent se conformer aux conditions de vente et aux tarifs en vigueur.

La réservation doit être faite par une personne majeure.

Toute réservation est effectuée à titre personnel. En aucun cas, vous ne pouvez sous louer ni céder votre réservation sans accord préalable du gérant ou de son représentant.

Tout séjour ne peut être échangé ou revendu à un tiers.

Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

### Hébergement :

Sont considérés comme hébergements, les emplacements nus et les chalets. Le camping se réserve le droit de refuser l'accès à toute personne se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité d'accueil du bien loué.

### Tarifs et taxe de séjour :

Les tarifs sont valables pour la saison 2018. La taxe de séjour d'un montant de 0.35€/nuit est due pour tout séjour de personne de plus de 13 ans.

### Condition de paiement :

Toute réservation effectuée plus de 30 jours avant le début du séjour doit être accompagnée d'un acompte (voir grille tarifaire). Pour toute réservation effectuée moins de 30 jours avant la date de début du séjour, la totalité du montant du séjour est demandé.

### Annulation/ Annulation de séjour :

Toute modification peut être effectuée sans frais sous réserve de disponibilité. Tout séjour interrompu ou abrégé de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement. Toute annulation d'une réservation doit être effectuée par écrit et nous être adressée par lettre recommandée avec A/R.

### Votre séjour :

Le jour de votre arrivée, votre hébergement est disponible à partir de 14h00. Seront demandé le jour de votre arrivée, 2 chèques de caution, l'un de 300€ pour la dégradation, l'autre de 50€ pour le ménage de fin de séjour.

Pendant votre séjour, le camping décline toute responsabilité en cas de vol, d'incendie, d'intempérie, d'inondation et d'incendie relevant de la responsabilité civile du campeur. Tout client doit se conformer au règlement intérieur affiché à l'entrée du camping. Chaque locataire est responsable des troubles et nuisances causés par toute personne séjournant avec elle ou lui rendant visite.

Le jour de départ (jour indiqué sur votre contrat de location), l'hébergement doit être libéré avant 10h00 du matin. Il sera rendu en parfait état de propreté et l'inventaire pourra être vérifié.

La caution vous sera restituée en fin de séjour, sauf avis contraire lors de l'état des lieux de sortie. La retenue de la caution n'exclut pas le dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

Dans le cas où l'hébergement n'aurait pas été nettoyé avant votre départ, un forfait nettoyage d'une valeur de 50€ vous sera demandé.

### Animaux :

Il est interdit de laisser votre animal seul dans la location.